

SYNTHÈSE

Nous réconcilier avec notre système éducatif

L'éducation, un enjeu vital de réconciliations

Ce document synthétise les éléments clés de la note « Nous réconcilier avec notre système éducatif » publiée par La Fabrique de Nos Réconciliations en septembre 2026. Il en reprend les messages principaux sur le constat, les réconciliations à opérer, la proposition concrète.

Le constat

L'école est l'un des piliers de la République. Sa mission centrale, qui consiste à offrir à tous une instruction permettant de devenir des citoyens actifs et de s'insérer dans le monde du travail avec un espoir de progresser par rapport à la génération précédente, contribue à façonner notre cohésion sociale et symbolise la possibilité d'un progrès partagé.

À la condition que cette mission soit remplie...

Or ce pilier vacille, en premier lieu parce que l'école ne permet plus de combler les inégalités de naissance. La promesse républicaine d'une école qui porte tous les jeunes vers une amélioration de leurs conditions est loin d'être réalisée. Pire, les destins scolaires sont de plus en plus fortement corrélés aux origines sociales et territoriales. Les inégalités s'accroissent, renforcées avec le choix de plus en plus fréquent du privé par les familles aisées.

Nous avons mis du temps à prendre la mesure de cette situation et à accepter de considérer qu'il y avait là un problème très important pour notre société. Le résultat est une situation de confiance érodée, une maximisation des stratégies individuelles, un débat bloqué par les partis pris et les anathèmes. Chaque acteur tient un autre pour responsable — l'État, les politiques, les enseignants, les familles, les entreprises. L'enfer c'est les autres. Et la discussion s'enferme et s'enferme dans une opposition indépassable entre démocratisation et élitisme.

La réconciliation à opérer

Les atouts pour poser un diagnostic partagé et engager le changement existent pourtant : l'attachement de tous pour l'école, la qualité et la motivation des enseignants, l'existence même d'un service public de l'éducation très structuré. Ainsi que, de manière conjoncturelle, l'occasion paradoxale que permet la décrue massive — 1,7 million d'élèves en moins d'ici 2035 — des effectifs scolaires.

Se réconcilier avec notre école semble possible, mais nécessite de repenser des fondamentaux comme les équilibres à (re)trouver entre la transmission des savoirs et la dimension émancipatrice de l'école, entre des moyens identiques pour tous et une allocation tenant compte des publics accueillis, entre un État qui gère *a priori* tout et des acteurs de terrain indispensables mais peu ou mal considérés.

Notre proposition concrète

Face à ce constat très rapidement résumé, La Fabrique souhaite soumettre au débat une proposition de structuration différente des diverses étapes du système éducatif et une décentralisation de son organisation, accompagnées par des rééquilibrages financiers et des droits nouveaux.

Nous pensons à ce stade qu'il faut conduire une réflexion de fond, et de rupture, sur la construction même de l'édifice éducatif.

En termes de structure donc, il s'agirait de substituer aux cinq étages actuels (maternelle, primaire, collège, lycée, premier cycle universitaire) trois écoles en continuums, de la naissance à l'entrée dans la vie active, pour assurer une continuité des parcours et limiter les ruptures dont on sait qu'elles fragilisent.

- **L'école des premiers apprentissages (1-6 ans)** réunit le service public de la petite enfance et l'école maternelle sous la compétence des communes et intercommunalités, avec un accès à un mode de garde collectif garanti à tout enfant dès un an — une réponse à la hauteur des 2000 premiers jours.
- **L'école du socle (6-16 ans)** regroupe élémentaire et collège dans des cités éducatives — recrutements, organisation, gestion des équipes — ouvertes aux parents et à l'éducation populaire, libres de revoir l'organisation de la journée entre savoirs fondamentaux et autres apprentissages.
- **L'école de la maturité (16-21 ans)**, confiée aux régions, organise le continuum entre le lycée et le premier cycle supérieur : atténuer la cassure du baccalauréat, permettre des parcours par majeures et mineures, avec des enseignants dont l'enseignement est la mission première.

En termes d'organisation, nous proposons de décentraliser le système autour d'établissements plus autonomes. L'État a à un rôle de *maîtrise d'ouvrage* — définir les missions et les programmes, qui restent nationaux, garantir l'équité. Les acteurs locaux — communes, intercommunalités, régions — devenant *maîtres d'œuvre*. La contrepartie de cette autonomie est une contractualisation exigeante, qui concernerait dans les mêmes termes les établissements privés, avec notamment des obligations de mixité sociale.

Enfin, nous pensons nécessaire d'accompagner ces transformations par des rééquilibrages financiers et le développement de droits nouveaux.

- **S'agissant des moyens, il faut mieux doter l'école du socle** — la France y consacre moins de moyens par élève que la plupart des pays européens — ; les allouer selon les publics accueillis ; mieux rémunérer les enseignants et revoir le déroulement et les conditions de leurs carrières (formation, missions) ; sanctuariser l'essentiel des moyens « libérés » par la déprise démographique pour les mettre au service des jeunes (taux d'encadrement, recrutement anticipé des futurs professeurs, prise en charge des enjeux de santé mentale).
- **S'agissant des droits, nous défendons l'introduction d'un droit à l'apprentissage pour tous les élèves** : la garantie de plusieurs années d'alternance dans tous les cursus, jusqu'à cinq ans pour les jeunes en CAP et les bacheliers professionnels, rendue effective par un taux minimal d'apprentis en entreprise et un virage vers l'alternance du secteur public. Nous pensons que 1,5 à 2 millions de places pourraient être « sécurisées » en quelques années.

En proposant de revoir l'architecture du système éducatif, la Fabrique ne propose pas une rupture avec sa vocation, mais une réconciliation de son organisation avec ses valeurs fondamentales, de la petite enfance à l'université : un service public garanti par l'État et porté avec les acteurs locaux pour les jeunes de 1 an à 21 ans.

Pour aller plus loin

[Lire la note complète](#)

[Contribuer à la réflexion](#)